

Les enjeux du territoire

Sur ce territoire de plaine, les précipitations oscillent en moyenne autour de 1100 mm/an.

Il est composé de 48 masses d'eau "cours d'eau" soit près de 1580 km de linéaire, de 4 masses d'eau "plan d'eau", de 2 masses d'eau artificielles (le canal de l'est et le canal de la Marne à la Saône) et de 14 masses d'eau souterraine. Ce bassin versant est concerné par 4 régions administratives : la Franche-Comté (pour les $\frac{3}{4}$), les franges sud de la Lorraine et de la Champagne-Ardenne et l'est de la Bourgogne.

La géologie et la tectonique déterminent l'organisation générale des cours d'eau présents sur ce territoire. On note une direction largement dominante nord-est/sud-ouest.

En dehors de la plaine alluviale de la Saône et de l'Ognon, ce territoire est constitué de plateaux calcaires où le réseau souterrain est bien développé. Ce plateau calcaire perméable rend la ressource en eau très vulnérable aux pressions anthropiques. Plus au nord, s'étend le domaine triasique et liasique de la Saône amont.

Aux confins du bassin, les formations granitiques gréseuses annoncent les premiers contreforts du massif vosgien au nord-est. A l'ouest se dresse le Morvan cristallin et son auréole de terrains marneux.

Les alluvions récentes de la Saône abritent d'importantes nappes alluviales à l'aval de Port sur Saône, de même que l'Ognon à l'aval de Lure jusqu'à la confluence avec la Saône. D'autres nappes d'extension limitée sont présentes dans les formations du socle vosgien et leur bordure primaire, donnant naissance à un réseau de petits cours d'eau (Amance, Apance, Coney).

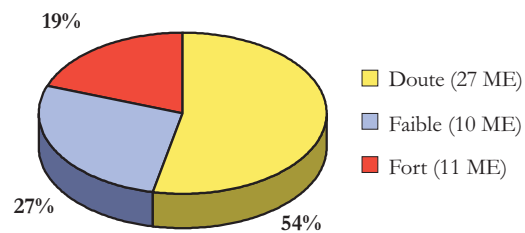
Sur ce territoire, les activités sont caractérisées par l'importance du secteur agricole. Les grandes cultures, l'élevage laitier et bovin sont assez présents tandis que le tissu industriel est très lâche. On notera aussi la présence d'activités touristiques liées au thermalisme, au tourisme vert et fluvial de saison.

Les masses d'eau cours d'eau

L'évaluation du risque de non atteinte du bon état (NABE) 2015 consiste à analyser, le plus objectivement possible la situation actuelle, d'après des critères physiques, physico-chimiques et biologiques, sur la base de données quantifiées et d'avis d'experts, puis à évaluer, à partir de données connues, la situation probable en 2015 et à apprécier l'écart entre cette dernière et le bon état écologique.

Dans l'attente d'une définition formelle au niveau européen, le bon état écologique est approché par les classes de qualité verte et bleue du système national d'évaluation de la qualité de l'eau (SEQ EAU). Les impacts probables à échéance 2015 sont évalués sur la base d'un scénario d'évolution des pressions qui intègre l'application des réglementations en cours, les plans d'actions opérationnels ou en phase de l'être (SAGE, contrats de milieu, de branche, ...), ainsi que les grandes décisions d'aménagement du territoire (urbanisme, infrastructures, ...).

Evaluation du linéaire des masses d'eau (ME) à risque NABE (total = 1581 km)



L'atteinte du bon état écologique semble possible pour 10 masses d'eau (430 km de masses d'eau à risque faible). Leurs niveaux de qualité physico-chimiques s'échelonnent de très bon à médiocre. Il s'agit pour l'essentiel de la Tille supérieure, de l'IGNON, de l'Ognon supérieur, du Rahin, de la Semouse, de l'Augronne, de la Combeauté et du Breuchin. Ces systèmes hydrographiques sont situés en tête de bassin.

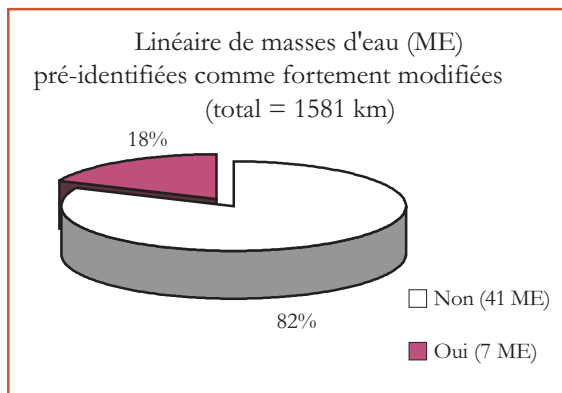
En revanche, près de 1150 km de cours d'eau risquent de ne pas atteindre le bon état (plus de 70 % du territoire). 27 masses d'eau présentent un doute et 11 masses d'eau un risque fort. Il s'agit pour l'essentiel des moyennes et basses vallées. Les matières organiques oxydables (Moox), les matières azotées, les métaux, les pesticides et surtout les altérations morphologiques sont les principales causes de détermination d'un risque de non atteinte du bon état.

La Bèze, la Vingeanne à sa source, la Tille aval, la Lanterne, le Planey, le Coney et la Mause, la Morte, le Salon, la Romaine sont en risque fort. Les pressions sont d'origine agricole : matières azotées, nitrates, matières phosphorées et pesticides liés aux grandes cultures et matières azotées, micropolluants organiques et oxydables, nitrates et matières phosphorées des activités d'élevage. On observe aussi des impacts industriels (absence de convention de raccordement, rejets diffus de toxiques et de métaux), des impacts liés aux collectivités (assainissement ne respectant pas

les normes), et des altérations hydromorphologiques (hydroélectricité, discontinuité amont-aval, artificialisation, multiplication des étangs privés en tête de bassin).

La pression anthropique est telle sur certaines masses d'eau que leurs caractéristiques physiques conduisent à les pré-identifier comme masses d'eau fortement modifiées.

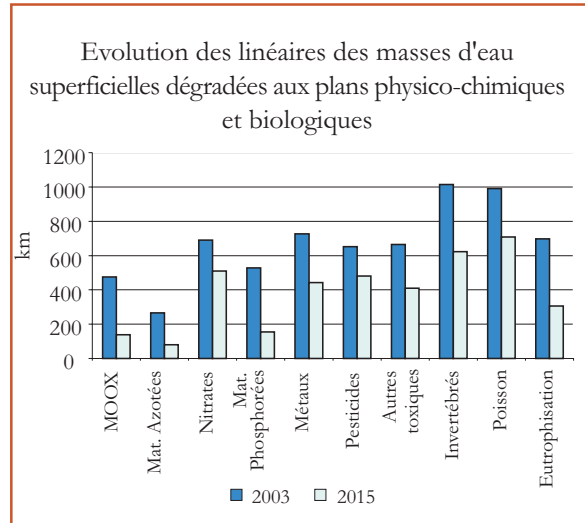
C'est le cas pour le bas Coney, la Morte, la moyenne et basse vallée de l'Ognon, la Bèze, la moyenne et basse vallée de la Tille, la basse vallée de la Norges. Les causes sont multiples : agriculture et urbanisation (Tille, Norges et Morte), hydroélectricité (Ognon), navigation (Coney).



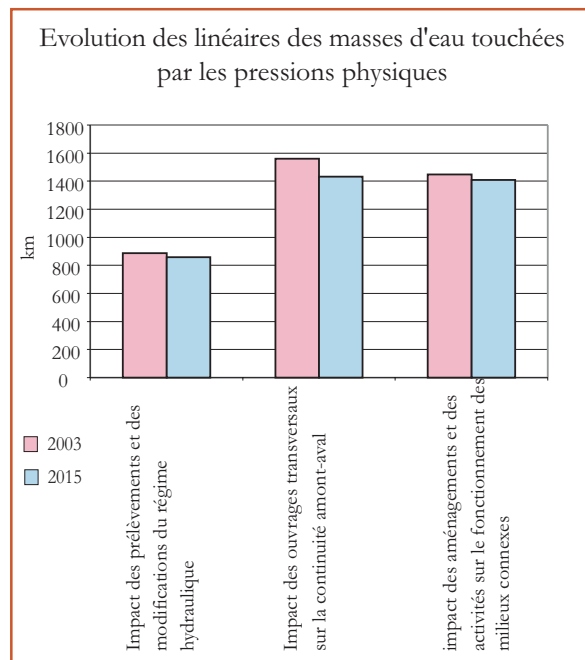
D'une manière générale, l'évolution prévue sur 12 ans est bonne. Les altérations physico-chimiques de type nitrates, toxiques et métaux devraient cependant rester les plus importantes à échéance 2015. Les perspectives de mise aux normes de l'assainissement domestique font présager une amélioration de la situation : nette baisse des altérations de type Moox, matières phosphorées, matières azotées dans les cours d'eau récepteurs.

Le caractère agricole de ce territoire laisse tout de même une bonne marge de progression par la sensibilisation aux bonnes pratiques (utilisation des phytosanitaires et des engrais).

Globalement, la qualité biologique des masses d'eau devrait s'améliorer et l'eutrophisation qui touche près de 700 km de cours d'eau en 2003 devrait baisser de près de 40 %.

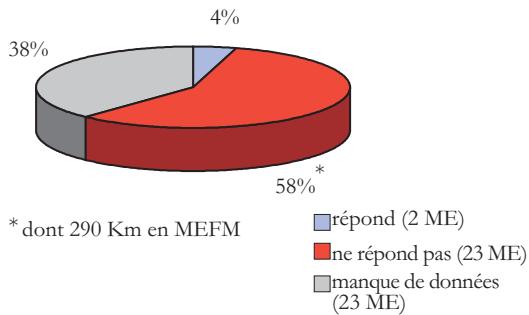


Ces impacts physiques resteront forts sur le territoire en 2015, puisque sur 1580 km plus de 1480 km seront concernés par au moins un type d'impact. Le Coney du Hautmougey à la confluence avec la Saône cumule les trois impacts en 2003. A l'horizon 2015, il est très probable qu'il les cumulera encore.



A titre d'illustration et afin de mieux appréhender l'évolution projetée, d'apprécier la marge de progrès et le chemin à parcourir et de prendre la mesure de l'enjeu que représente les questions importantes, une estimation de l'état de la qualité de l'eau en 2003 vis-à-vis du bon état écologique tel que défini actuellement a été pratiquée.

Linéaire de masses d'eau (ME) susceptibles de répondre à l'objectif de bon état pour 2003 (total = 1581 Km)



Les masses d'eau souterraine

Sur les 14 masses d'eau souterraine du secteur, aucune ne présente un risque de non atteinte du bon état fort. Les seules qui sont concernées par un risque moyen sont situées dans les calcaires secondaires des plateaux de haute-Saône (Graylois) et du seuil et des côtes et arrières-côtes de Bourgogne. Les déséquilibres sont d'ordre qualitatif. Zones particulièrement vulnérables du point de vue géologique (substratum poreux ou fissuré, voire karstique) et économique (pression anthropique liées à l'agriculture : pesticides et nitrates), il conviendra de veiller à la préservation de ces masses d'eau souterraine.

La nappe des alluvions de la Saône entre les confluents de l'Ognon et du Doubs, de la plaine de la Saône et du Doubs et de la basse vallée de la Loue montrent aussi un risque de non atteinte du bon état moyen lié à un déséquilibre qualitatif (pesticides principalement, la basse vallée de la Loue étant épargnée).

On notera la forte potentialité de l'aquifère du Breuchin, une nappe à caractère patrimonial. Un travail d'amélioration de la connaissance sur les aspects quantitatifs (pompage pour l'AEP de 5 collectivités) est par ailleurs nécessaire. Il conviendrait d'en faire de même pour la masse d'eau captive des calcaires jurassiques sous couverture en pied de côte bourguignonne (n°6228) estimée en risque de non atteinte du bon état faible. Elle se situe en effet sur cette partie du territoire Saône amont, à faible profondeur, voire à l'affleurement à ses limites, donc en lien plus ou moins étroit avec les cours d'eau et autres masses d'eau souterraine qui l'entourent et pour lesquelles des pressions sont avérées.

Les masses d'eau plan d'eau

Pour les masses d'eau plan d'eau, le manque de données sur l'étang d'Arfin ne permet pas de statuer sur le risque de non atteinte du bon état écologique, de même que sur la qualité du réservoir de Champagny. Les qualités du réservoir de Villegusien et du lac de Vesoul-Vaivre ont respectivement été estimées mauvaise et médiocre.

Les questions importantes du territoire

Les questions importantes permettent d'identifier « les conditions de la réussite » de la politique de l'eau et notamment de l'atteinte des objectifs de la directive cadre sur l'eau, conditions pressenties comme n'allant pas de soi.

- Les toxiques sont recensés sur l'ensemble du territoire (en surface et dans les nappes) en nombre de molécules et en concentration significative. Les types de molécules et leur provenance sont divers (agriculture, industries, collectivités, particuliers). Malgré les efforts de certains secteurs d'activité (agriculture, industrie), il convient de faire évoluer les autorisations de mise sur le marché des molécules et de mieux prendre en compte les critères de toxicité. **Comment rassembler les moyens techniques et financiers difficiles à trouver au cas par cas pour envisager des actions par branche d'activité ?**
- L'impact sur l'hydromorphologie et l'eutrophisation excessive sont omniprésents sur ce territoire. **Comment définir une stratégie globale de restauration des rivières, des milieux annexes, des zones humides pour favoriser l'autoépuration des cours d'eau ? Comment repenser l'aménagement du territoire pour conserver un réel espace fonctionnel durable aux rivières ? Comment accentuer la sensibilisation sur le phosphore (traitement et émissions) ?**
- Les eaux souterraines sont vulnérables sur le territoire et la connaissance (qualitative et quantitative) de ces aquifères est limitée. **Comment imaginer des outils de gestion des aquifères (contrats de nappe, SAGE...) ?**

- Ici plus qu'ailleurs, le manque d'information sur certaines masses d'eau s'explique par l'absence de structure de gestion. Les territoires dits orphelins sont nombreux. **Avec quels acteurs définir et mettre en œuvre les mesures du plan de gestion de ces masses d'eau ?**

Concernant la Saône, le zoom territorial qui lui est dédié dans l'état des lieux du bassin du Rhône et des cours d'eau côtiers méditerranéens apporte des précisions sur les enjeux de sa gestion.

